



**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE**  
**18 SEPTEMBRE 2021 à BEIGNON**

## LISTE DES INVITES

Président de la Fédération Française de Tennis de Table : Gilles ERB

Président de la Ligue : Renan THEPAUT

Président du Comité des Côtes d'Armor : Alain TRICOIRE

Président du Comité du Finistère : Stefano DE BLASIO

Président du Comité d'Ille et Vilaine : Jacques SORIEUX

Président du CDOS : Jean-François MEAUDE

Directrice adjointe de la DDCS : Estelle LEPRETRE

Maire de Beignon : Sylvie HOURMAND

Adjointe au Maire de Beignon en charge de la vie associative : Sandra LE FORT

Conseillère Départementale du canton de Guer : Marie-Hélène HERRY

Président du Conseil Départemental Morbihan : David LAPPARTIENT

Vice-Présidente du Conseil Départemental Morbihan : Marie-Jo LE BRETON

Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan : Paul MOLAC

Presse : Le Télégramme et Ouest France (invitations faites par le club)

### CLUBS ABSENTS :

*PLOERMEL et GUEMENE SUR SCORFF, représentant au total 6 voix*

*A noter la présence de St Nolff, non réaffilié en 2020-2021, mais qui se réaffilie pour la saison 2021-2022. Malheureusement, il ne peut pas voter.*

## ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par les Présidents du Comité Départemental et du club de Beignon et par Mme le Maire de Beignon
- 2 - Adoption du PV de l'AG Elective du 19/09/2020
- 3 - Allocution et rapport moral du Président
- 4 - Election des membres cooptés
- 5 - Rapport du Secrétaire Général
- 6 - Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel
- 7 - Rapport de la vérificatrice aux comptes et vote pour sa nomination
- 8 - La commission Sportive
- 9 - La commission Communication
- 10 - Rapport du Conseiller Technique Départemental
- 11 - La commission Jeunes et Féminines
- 12 - Questions diverses et Temps d'Echanges
- 13 - Intervention des différents représentants : FFTT, Ligue, CDOS, DDCCS, Conseil Départemental, Député
- 14 - Remise des récompenses et distinctions
- 15 - Prise de parole de la Mairie

## 1- Mot d'accueil du président du Comité, du président de Beignon et de Mme le Maire de Beignon

### Patrick Pasco, Président du Comité

Bienvenue à tous. Je remercie le club de Beignon, club du Centre Bretagne, éloigné du siège de Lorient, mais non oublié, de nous accueillir. Je remercie aussi la mairie de Beignon de nous accueillir, commune qui a fait un effort important en construisant une salle multisports et qui a eu la sagesse de demander en 2016 (d'après mes archives), via le CDOS, aux différents sports leurs besoins. La réception a été faite récemment et l'inauguration est prévue le mois prochain. Salle magnifique de dimensions intérieures d'environ 25 m sur 50 m qui permet d'envisager l'organisation de compétitions départementales, régionales, et plus si affinités. Des aires de jeux de 6 m sur 12 m permettent d'accueillir 16 tables, sans oublier l'espace VIP, la terrasse, et tous les autres équipements. Et si on réduit les aires de jeux, notamment pour les jeunes, 24 tables peuvent être mises. Bravo à la municipalité.

### Johann Le Cain, Président de Beignon

Bonjour à tous

Bienvenue à Beignon. Une petite pensée pour ceux qui ont traversé le département pour venir, alors que nous avons l'habitude de le faire dans l'autre sens.

Petite présentation rapide du club : il a été créé en 1982, mais il a été mis en sommeil pendant quelques années, et repris en 2008. On fêtera donc les 40 ans du club l'année prochaine.

L'effectif oscille entre 40 et 50 licenciés, toutes catégories confondues. Nous avons 3 équipes en Départemental, 2 D4 et 1 D3, mais grâce à la nouvelle salle, le niveau devrait monter !

Pour les jeunes, nous avons dorénavant un éducateur sportif, rémunéré par la commune, non spécialisé dans le tennis de table. Par contre, il a suivi la formation Initiateur de Club, prise en charge par le club. On a en moyenne une vingtaine d'enfants, avec 2 créneaux, un pour les primaires et un pour les collégiens.

Au niveau financier, nous avons créé des événements sur la commune, un tournoi de molky, qui rassemble toutes les générations et début de l'été un tournoi inter-quartiers. Sans oublier les subventions de la mairie, non négligeables.

J'espère que nous pourrons faire une belle saison, avec le casse-croute à la fin des matchs et je souhaite à tous une bonne assemblée générale.

### Sylvie Hourmand, Maire de Beignon

Je suis ravie de vous accueillir ici ce matin. C'est quand même assez exceptionnel d'accueillir une AG aussi importante sur les terres excentrées, pour vous. C'est bien d'aller à la rencontre des petites communes. Je

remercie ce club et tous ses bénévoles pour ce qu'ils font, car sans eux, c'est la mort des territoires. Le tissu associatif est, pour nous, extrêmement important.

Je vais vous présenter succinctement Beignon : petite commune à l'est du Morbihan, avec 1203 habitants. La commune est connue pour ses maisons en pierre de schiste rouge, typique du territoire. Elle est coupée en 2 par la route nationale.

Nous avons une zone d'activité dans le bourg qui génère 800 emplois. C'est énorme. L'entreprise phare est Fenètréa. Il y a aussi Metal Performance, une laverie industrielle, ...

Le tourisme est également important car la commune est adossée à la forêt de Brocéliande.

Je vous présente maintenant le nouveau complexe sportif, qui sera inauguré le 16 octobre prochain avec une halle des sports de 1100 m<sup>2</sup> et c'est pourquoi je me positionne avec Johan pour accueillir des compétitions. Vous serez les bienvenus, nous avons largement la place pour vous accueillir.

Plusieurs sports sont présents, bien évidemment le tennis de table, mais aussi le badminton, l'escrime, le basket, le football. En plus, nous avons un dojo de 270 m<sup>2</sup>, dans lequel se pratique du judo, de l'aïkido, du self-défense et de la boxe.

Une salle de convivialité à l'étage de 126 m<sup>2</sup>. Nous cherchons à la louer aux entreprises.

Une salle de remise en forme gérée par une association locale, dont le président est membre du club de tennis de table.

Je souhaite que les enfants des écoles puissent bénéficier de cet équipement, même s'il y a un peu de marche à faire. On s'est donc engagé dans un projet de vélo-bus pour acheminer les enfants vers le complexe sportif.

Je pense que vous avez tout, Johan, pour réussir une très, très belle saison. Je ne mets pas la pression, quoique...

Merci d'être venu jusqu'à nous et c'est un plaisir de vous accueillir.

## 2- Adoption du PV de l'AG Elective du 19/09/2020

Le Président du Comité demande s'il y a des questions sur ce PV qui a été envoyé aux clubs. Comme il n'y a pas de question, le vote se fait à main levée :

- Voix exprimables : 150
- Voix non exprimées pour absence : 6
  
- Voix exprimées OUI : 144
- Abstention : 0
- Voix contre : 0

<p><b>Le PV de l'Assemblée Générale Elective du 19/09/2020 est adopté à l'unanimité des clubs présents</b></p>
--

### 3- Allocution et Rapport moral du Président du comité départemental

Il excuse les personnes absentes, à savoir Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table, Alain TRICOIRE, Président du Comité départemental de Tennis de Table des Côtes d'Armor, Jacques SORIEUX, Président du Comité départemental de Tennis de Table d'Ille et Vilaine, Stefano DE BLASIO, Président du Comité départemental du Finistère, David LAPPARTIENT, Président du Conseil Départemental, Marie-Jo LE BRETON, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Paul MOLAC, Député de la 4<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan, Estelle LEPRETRE, Directrice Adjointe de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Et remercie les personnes présentes : Renan THEPAUT, Président de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table, Marie-Hélène HERRY, élue du canton de Guer au Conseil Départemental, et Présidente de la commission Education, Culture et Sport, Jean-François MEAUDE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Sandra LE FORT, Adjointe à la mairie de Beignon en charge de la Vie Associative, et bien évidemment Mme Sylvie HOURMAND, maire de Beignon.

Il précise qu'il souhaite que les différents rapports soient les plus brefs possibles, et terminés avant la pause afin qu'un temps d'échanges entre le Comité et les clubs puisse se tenir pendant environ une heure.

### Rapport Moral du Président

Avant toute chose, rendons hommage à tous ceux qui nous ont quitté cette saison. J'ai une pensée plus particulière pour plusieurs personnes : la maman de notre salarié Julien DESMOULIERES, Françoise LECHEVALLIER, qui a été membre du Comité et Olivier BRIENS qui a œuvré pour les jeunes. D'ailleurs lors de ses obsèques, une somme d'environ 650 € a été affectée au Comité pour les compétitions jeunes. Elle sera principalement dévolue au Tournoi des Ecoles qui pourrait peut-être prendre le nom de Tournoi d'Olivier BRIENS. On en parlera lors d'un prochain Comité Directeur, et en cas d'adoption, on vous demandera de voter lors de la prochaine AG. Je vous demande donc une minute de silence. Merci pour eux.

Après une saison 2019-2020 qui s'était terminée prématurément début mars, cette saison 2020-2021 a fait pire : fin de la saison sportive le 29 octobre 2020, reprise des entraînements jeunes mi-mai et quelques compétitions non-officielles à partir du 09 juin 2021. Les jeunes du CLE (Centre Labellisé d'Entraînement) n'ont eu que 3 mois d'entraînements : septembre, octobre et juin. Bien évidemment, les parents n'ont pas été facturés des séances faites.

Comme je parle du CLE, j'en profite pour remercier Luc GAUTHIER pour sa contribution au CLE durant toutes ces années, et qui a préféré donner une autre orientation à sa vie professionnelle.

La saison 2019-2020 a été une saison électorale :

- Le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) a renouvelé son Conseil d'Administration et votre serviteur a été élu Vice-Président en charge du Sport-Santé.

- Au niveau du comité départemental, vous avez élu un nouveau comité directeur dont un tiers des membres sont de nouveaux élus. Vous aurez également à élire un nouveau membre que j'ai coopté pour prendre en charge la gestion des demandes de labels des clubs. Il reste encore 3 places disponibles.
- A la Ligue, le Comité du Morbihan est actuellement représenté par 5 membres, soit environ 25% du Conseil de Ligue.
- La Fédération a un nouveau Conseil Fédéral avec un nouveau Président que j'ai soutenu dès le départ. J'étais même sur sa liste électorale en position 21, mais seuls les 20 premiers ont été élus... Ce soutien ne m'empêche pas de garder un œil critique sur certaines actions fédérales, critiques que j'ai déjà remontées, comme par exemple l'absence de geste financier envers les licenciés de la part de la Fédération.  
Par contre, il me permet d'avoir un accès peut-être un peu plus privilégié avec certains élus. Je suis membre des commissions fédérales CAGID (Commission d'Aide à la Gestion des Instances Décentralisées), et Développement dans le groupe de travail Sport-Santé.

Lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière, personne n'avait prévu que la crise sanitaire vécue jusque-là reviendrait encore plus forte et nous obligerait à ne pas jouer pendant plus de 6 mois. Qu'on serait dans l'attente, des semaines et des semaines, d'informations gouvernementales quant à la reprise du sport en général, et du nôtre plus particulièrement. Personne n'avait prévu qu'il aurait dorénavant fallu un pass sanitaire pour simplement pouvoir s'entraîner, et pour toutes les compétitions. A priori, seulement jusqu'au 15 novembre, mais...

Comme l'année dernière, du fait de la crise sanitaire, les différentes instances, Fédération, Ligue, Comité ont remboursé les compétitions non faites, à savoir les tours de Critérium Fédéral, et les journées de championnat par équipes, seniors, jeunes et vétérans. Le Comité a remboursé par virements 10 900 euros. Et 5 900 €, en provenance de la Fédération et de la Ligue, ont été crédités sur les comptes des clubs.

Je ne reviendrai pas sur la mauvaise communication que nous avons eue début novembre, demandant à certains clubs d'honorer une partie de leur importante dette, mais comme nous l'avons rappelé, le Comité ne peut pas indéfiniment faire l'avance de trésorerie des clubs.

Je préfère retenir les communications faites sur les remboursements des compétitions non faites et sur l'aide à la licenciation, en avril sur les remboursements que nous allons faire, et en mai, nous avons indiqué l'aide à la licenciation que nous faisons pour cette saison. J'y reviendrai.

Nous avons créé une commission Communication gérée par Emmanuel Le Roux dont un des buts est le partage d'informations et de publications de la page Facebook du Comité et du compte Instagram (nouvellement créé) afin d'être un relais des publications de la Fédération, de la Ligue mais aussi et surtout des clubs. Un tour des clubs sur ces réseaux est prévu et va prochainement être mis en place.

D'un point de vue sportif, nous avons pu organiser, en juin, un Open Jeunes et un Circuit Jeunes, non formels, ouverts à tous les jeunes, afin qu'ils reprennent goût à la compétition. Pour la saison prochaine, nous envisageons d'organiser des tournois réservés aux licences Loisirs, Promotionnelles, car ce sont les grandes oubliées de cette crise. Eventuellement sur plusieurs sites en même temps.

Au niveau financier, le Comité a pu bénéficier du fonds de solidarité gouvernemental, donné en fonction de la baisse du chiffre d'affaires subie. De janvier à mai, nous avons recueilli 50 000 euros, ce qui nous a permis de faire l'aide à la licenciation dont vous avez bénéficié, sur laquelle nous avons communiqué en mai.

Cette aide à la licenciation (21 300 euros) n'a pu se faire, je le rappelle, que grâce au fonds de solidarité. Au 31 décembre 2020, notre trésorier prévoyait un résultat déficitaire d'environ 18 000 euros. Je rappelle que notre point mort financier est à environ 2000 licenciés et nous n'étions qu'à 1741.

Certains clubs ont cru que cette aide était un remboursement de cotisations de licences. Que nenni ! Des membres du comité directeur ont fait remarquer que des clubs étaient face à des demandes de remboursements de licences, qu'ils n'arrivaient pas à transformer en dons, et que cette aide allait leur permettre de gérer comme ils l'entendaient, les remboursements de cotisations ou les cotisations à venir, minorées. C'est pourquoi nous avons décidé de faire un virement aux clubs avant le 30 juin et qu'ils décident ce qu'ils veulent en faire. Je tiens à souligner également le fait que la Ligue fait un gros effort puisqu'elle ne fait pas payer sa part sur les licences jeunes jusqu'à Cadets, et qu'elle minore sa part de 20 % pour les catégories des personnes plus âgées. Estimation environ 52 000 € dont 17 000 € pour notre Comité !

Le fonds de solidarité qu'elle a mis en place la saison dernière est reconduit pour cette saison.

Nous allons vous présenter un résultat financier très légèrement positif d'environ 300 €.

Nous avons prévu un fonds de solidarité de plus de 10 000 €, soit 200 € par club pour du matériel informatique, ordinateur, imprimante, tablette de signatures, mais également consommables, cartouche d'encre par exemple. Ce fonds sera utilisable sur 2 ans et nous rembourserons sur justificatif. Cela vous permettra de davantage utiliser GIRPE.

L'engagement des équipes sera payable par phase. La 1<sup>ère</sup> moitié avant le 31 octobre, et l'autre moitié avant le 28 février. Si vous engagez une nouvelle équipe en 2<sup>ème</sup> phase, vous n'aurez à payer que la moitié du montant de l'engagement, soit 27 € pour le championnat seniors et 11 € pour le championnat jeunes.

Nous avons changé le vieux photocopieur N&B par un copieur couleur. Nous pouvons vous proposer de faire pour vous des copies couleur au prix de 8 centimes l'unité (+ frais de port si besoin) plutôt que 20 centimes chez Bureau Vallée, par exemple, comme on payait avant.

Toujours au niveau financier, il est à noter que, pour la troisième année consécutive, les tarifs émanant du Comité, sont inchangés.

Je rappelle que pour l'organisation des compétitions départementales, le Comité alloue 2 € supplémentaires pour tous les produits désinfectants dont le club peut avoir besoin, le temps que la crise sanitaire dure.

Nos partenaires privés n'ont pas renouvelé leur soutien la saison dernière, ne connaissant pas ce que donnera l'issue de la situation sanitaire. Mais certains ont déjà prévu de le faire pour la saison à venir. Je souligne que le Conseil Départemental n'a jamais failli dans son soutien même en cette période difficile. Je le remercie très chaleureusement.



Au niveau des licences, nous terminons la saison à 1881. Nous avons été en baisse de 13,65 % sur les Traditionnelles et surtout de 39,44 % sur les Loisirs, soit au global – 23,40 %. Le budget prévisionnel présenté l'année dernière de – 5900 € avait été fait sur une baisse globale de – 10 % des licences. Le prévisionnel présenté cette année est sur la même baisse de licenciés, -10 %, soit une arrivée globale de licenciés à environ 1600, d'où une incidence importante sur les finances, sans préjuger de l'incidence de la crise sanitaire, ni du pass sanitaire à mettre en place dès les entraînements et pour toutes les compétitions, ainsi que pour les AG comme la nôtre.

Cet atterrissage du nombre de licenciés représenterait une baisse de plus d'un tiers de nos effectifs d'avant la crise sanitaire !

Je sais les efforts que vous faites pour conserver vos adhérents et pour en accueillir de nouveaux.

Vous allez me trouver négatif, mais j'essaie d'être objectif. Nous avons des raisons d'espérer en un rebond des licences.

En effet, le club d'Hennebont, avec le soutien de la municipalité labellisée Terre de Jeux 2024, vient d'organiser une étape du Ping Tour, avec le soutien de la Ligue et du Comité, qui a mis à disposition un de ses salariés. Un succès ! Plus de 300 personnes sont venues. Un des meilleurs Ping Tour d'après Mallaury, la salariée de la Fédération en charge des Ping Tours. L'expo sur les Jeux Olympiques mise en place par le CDOS a été appréciée.

Organiser une étape du Ping Tour, je l'ai souhaité depuis plusieurs années, mais j'avais trouvé que le cahier des charges de la Fédération était trop contraignant et impliquait des efforts financiers trop importants, ce que j'ai fait remonter à qui de droit. Peut-être que les contraintes ont été allégées du fait que le COJO était fortement impliqué dans l'organisation.

J'ai également demandé à la Fédération le cahier des charges pour organiser un Championnat de France sur le territoire du Département, cela peut être les Finales par Classements ou carrément un France Jeunes. Cela sera débattu lors d'un comité directeur après réception du cahier des charges. Si c'est un France Jeunes, nous aurons des frais importants, car il faudra acheter les tables à la Fédération, afin qu'elles soient toutes identiques pendant la compétition, prévoir l'hébergement des bénévoles, des arbitres, etc. Quelle que soit la compétition nationale que nous pourrions organiser, le Comité aura besoin de vous et de vos bénévoles pour que cette manifestation soit un succès. Bien évidemment les tables seraient ensuite revendues à un tarif intéressant pour les clubs.

Cette année encore, le Covid 19 a eu des conséquences pour les salariés. Pendant plusieurs mois, de novembre 2020 à mai 2021, 4 d'entre eux étaient en chômage partiel total. Notre secrétaire Dominique MARREC l'a été à moitié. Aucun n'a subi de perte de salaire. Le Comité a complété les indemnités versées par le Gouvernement, alors qu'il n'y était pas obligé. J'ai toujours considéré que le bien-être social était indispensable et primordial.

Je remercie Dominique pour le travail efficace qu'elle a fait, notamment pendant cette période difficile.

Jordan MARS a eu son DEJEPS. Je le félicite une nouvelle fois. Ainsi, tous les techniciens qui officient pour le Comité sur les stages ou les entraînements du CLE sont titulaires d'un diplôme d'Etat, BE ou DE. Julien

DESMOULIERES, grâce à son club, l'ES Plescop, a obtenu son Master en Management du Sport. Je le félicite vivement.

Concernant ces 2 salariés, sachez que Julien a décidé de démissionner de son poste de Conseiller Technique Départemental au Comité pour être embauché à temps plein par son club. Il sera remplacé par Jordan. Une convention de mise à disposition va être mise en place entre l'ES Plescop et le Comité afin que Julien puisse continuer les entraînements du CLE et les stages du Comité.

Des actions de démarchage dans les écoles vont être organisées avec les clubs volontaires qui viendront en soutien, des séances d'entraînement individualisées vont être proposées, sans oublier des actions en sport-santé conjointement avec la Maison Sport-Santé de Lorient. J'invite à nouveau tous les clubs à se faire référencer auprès des Maisons Sport-Santé, Lorient, Pontivy ou Vannes, il est indispensable de se faire connaître.

2 salariés vont suivre une formation spécifique Sport-Santé, Hélène HOREL et Jordan MARS au Campus de Dinard. Ils seront habilités APA, Activité Physique Adaptée avec une spécialisation sur les maladies neurodégénératives. N'hésitez pas à les contacter début 2022 si vous avez besoin de renseignements (ou moi sur les aspects financiers). Des séances prévues à Lanester l'année dernière avec des patients atteints de la maladie de Parkinson et d'Alzheimer devraient enfin pouvoir se mettre en place.

Nous continuons le Premier Pas Pongiste, Tournoi des Ecoles, qui permet de faire des licences évènementielles, le club devant ensuite concrétiser ces licences en Loisirs ou Traditionnelles.

Le Comité s'associe à la Fédération et à l'action mise en place avec Ping Sans Frontières. Une urne est en place au Comité pour recueillir vos vieilles plaques afin de pouvoir les envoyer ensuite en Afrique. Nous avons amené cette urne à cette AG en espérant que vous la remplirez, comme dit par mail cette semaine.

De même, le Comité a commandé à la Fédération des kits de communication. N'hésitez pas à en prendre si vous en avez besoin, ou si vous pensez pouvoir en mettre dans des communes sans club.

Pensez également au e-Pass Ping pour faire découvrir notre discipline. Des flyers sont à votre disposition.

Je rappelle que nous avons signé une convention avec le Comité Handisport pour améliorer l'intégration dans nos clubs de Personnes en Situation de Handicap, qu'elles puissent prendre une licence FFTT à moindre coût, et pour permettre aux clubs affiliés à l'une des 2 Fédérations de s'affilier facilement et à moindre frais à l'autre Fédération.

Nous allons prochainement signer une convention avec l'USEP (sport en écoles primaires), et si possible avec l'UNSS (sport en collèges).

Comme chaque année, je termine par la formation :

- La formation technique, la formation Initiateur de Club, dispensée par le Comité est le B A BA de l'entraînement. J'en souhaite au moins un par club. C'est la 1<sup>ère</sup> marche indispensable avant de devenir Animateur ou Entraîneur Fédéral. N'hésitez pas à en parler à Jordan.
- Je rappelle également que nous avons aussi besoin d'Arbitres, de Jugés-Arbitres de Championnat par Equipes (JA 1) et encore plus de Jugés-Arbitres de Critérium Fédéral (JA 2), de Jugés-Arbitres de Tournois (JA 3), et il n'est pas nécessaire d'être JA 1 pour être JA 2.

Enfin, je remercie à nouveau le Conseil Départemental pour son soutien indéfectible, les partenaires privés, les salariés pour le travail au quotidien, la presse qui nous suit régulièrement, et vous tous pour votre implication.

Pensez à nous communiquer les dates de vos AG si vous désirez que le Comité essaie d'être présent. J'ai remarqué que vos adhérents appréciaient que nous soyons là afin de discuter en direct avec nous.

Bonne saison à tous, protégez-vous et protégez les autres.

Patrick Pasco  
Président du Comité 56

## 4- Election des membres cooptés

Le Président du Comité indique : Alors qu'il y a encore 4 places disponibles, une seule personne s'est présentée pour intégrer le Comité, M. Jean-Pierre GODIVEAUX du club FC St Raoul, lequel se présente à l'Assemblée.

A la demande de l'assemblée, le vote est effectué à main levée : contre 0, Abstention 0.  
M. GODIVEAUX est élu à l'unanimité des présents.

Merci pour lui. Il s'occupe d'ores et déjà des demandes de labels des clubs. Il reste encore 3 places, notamment pour s'occuper, notamment, de la Coupe du Comité et de la trésorerie.

## 5- Rapport du Secrétaire Général

La saison 2020 2021 était la première de l'olympiade.

Les fonctions de chaque élu ont été définies, modifiant partiellement le précédent organigramme. Des places sont toujours disponibles....

Aucun n'imaginait début septembre que la pandémie nous obligerait à connaître une nouvelle saison blanche avec un arrêt brusque et complet dès le 29 octobre 2020.

L'activité ping à l'arrêt, ne signifiait pas pour autant l'inactivité du Comité.

Le Comité a poursuivi ses actions dans les domaines suivants.

## Concernant la gestion et l'organisation :

- Nous avons harmonisé et créé des adresses mail génériques selon les fonctions, permettant à chacun de respecter sa vie privée en n'utilisant plus sa boîte mail personnelle, conformément au RGPD. Cette adresse permettra de garder un historique en cas de changement de responsable ce qui facilitera les futures prises de fonctions.
- 7 réunions de Comité Directeur ont été réalisées au cours desquelles nous avons eu recours à la visio conférence : partiellement, certains membres étant présents au Comité ou totalement lors du confinement.  
Cette pratique sera poursuivie lors de nos réunions, permettant la présence des membres éloignés du Comité Directeur en limitant les déplacements.
- Un outil comptable a été mis en place dès le mois de juillet. Il permet le suivi d'une comptabilité analytique.

## Concernant l'aspect financier :

- Au cours de cette saison, les compétitions ont cessé dès le 29 octobre, ne permettant la réalisation que de 3 journées de championnats, et 1 journée d'individuels. Cet arrêt n'a pas été sans conséquences. Comme l'ensemble des clubs, nous étions inquiets face à la baisse des licenciés et à l'arrêt des compétitions, mais également pour notre trésorerie et notre capacité à faire face à nos charges.
- Nous avons dû faire face à un mécontentement important des clubs lors de notre appel de cotisation début novembre. Mécontentement compréhensible, tant il est vrai que nous avons fait part d'une certaine maladresse dans notre communication. Nous avons compris et accepté les réactions.  
Toutefois nous regrettons les moyens utilisés et les propos particulièrement violents tenus par certains à notre encontre.  
Nous étions alors, bien loin des valeurs que notre sport affirme à travers sa charte d'éthique et de déontologie.
- Par leurs versements, nos demandes d'aides financières, ont permis de compenser la diminution des rentrées liées à la baisse de licenciés, mais également à l'absence de recettes pour les compétitions. Les remboursements partiels des salaires versés suite à la mise au chômage partiel et la perception du fond de solidarité ont permis de régler les charges courantes et les salaires. Ces aides, inattendues mais nécessaires, permettaient également d'aider financièrement les clubs, choix assumé par l'ensemble des membres du Comité du Morbihan qui, très tôt, - dès le mois d'avril -, se démarquait ainsi des autres instances.
  - ✓ Nous avons procédé courant juin par virement au remboursement des engagements des compétitions réglées par avance et non jouées : 10 900 euros.
  - ✓ Le CLE a également été fermé de novembre à mai. Nous avons choisi de rembourser les sommes perçues pour la totalité de la saison.
  - ✓ Au regard de notre trésorerie, nous avons également pu dégager une somme de 21 300 euros, adressée par virement fin juin, pour aider les clubs à relancer l'activité, chacun étant libre de son utilisation. Cette somme a été affectée en fonction de la licenciation réalisée sur la saison.
  - ✓ Au total, le Comité a reversé en juin directement sur les comptes bancaires des clubs, la somme de 32 000€.
- En raison de la situation sanitaire, de ses conséquences passées et possibles pour l'avenir, nous avons décidé de faire contrôler la réalité et le bien fondé de notre comptabilité, par un vérificateur aux comptes.

- En effet, nos soucis permanents restent ceux du développement du ping mais également de la pérennité de l'emploi de nos salariés, dans le respect de l'équilibre financier.

Concernant les salariés et intervenants :

- La saison démarrait avec la démission surprise de Luc GAUTIER intervenant sur le CLE. Il souhaitait donner une autre orientation à sa vie professionnelle. Nous tenons à le remercier pour le travail accompli pour le Comité et le développement du ping pendant de longues années.
- En début de saison un entretien individuel a été réalisé avec chacun des salariés.
- Dès novembre le chômage partiel était à nouveau mis en place sans perte de salaire pour les salariés.  
En totalité pour Julien DESMOULIERES, Alexis AUDDO et Hélène HOREL. Partiellement pour Dominique MARREC qui maintenait une veille de l'administratif du Comité à domicile avec des passages réguliers dans nos bureaux mais également pour Jordan MARS qui continuait sa formation DEJEPS à distance.
- Parallèlement Julien DESMOULIERES validait, par l'intermédiaire de son club Plescop son Master en Management du Sport.  
Nous les félicitons tous les deux pour la réussite de leurs diplômes, leurs conditions de formation n'étant des plus simples.
- La baisse du nombre de licenciés et les remboursements des compétitions non réalisées ont mis en évidence la fragilité financière du Comité.  
Les techniciens ont été invités à réfléchir et à proposer des possibilités de développement d'activités et prestations payantes, au cours d'une réunion de travail.  
Les propositions recueillies ont permis, à chacun de s'exprimer sur ses souhaits de développement professionnel et personnel au sein du Comité. Nombre des propositions formulées sont reprises pour bâtir notre plan de relance du ping.
- A date, sont prévues des formations spécifiques permettant d'animer des séances de sport santé pour Jordan MARS et Hélène HOREL. Ils sont inscrits pour des journées de formation qui auront lieu en fin d'année.
- Notre secrétaire, Dominique MARREC est l'une des quatre personnes, 2 membres de la Ligue et 2 salariés, formées pour la mise en place de SPID V2. -Phases de test et mise en application-.
- Fin juin, Julien DESMOULIERES nous informait de son souhait de démissionner de son emploi au Comité pour être embauché à temps plein par son club Plescop. Il quittera ses fonctions le 31 août et sera remplacé par Jordan MARS qui prendra le poste de Conseiller Technique Départemental.

Cette saison a été particulièrement difficile pour nos salariés que je remercie pour leur implication, leur patience, leur disponibilité et le travail fourni malgré le contexte.

Enfin, concernant les bureaux du Comité, nous avons subi un dégât des eaux mineur pendant le confinement. Après déclaration auprès de notre assurance et expertise, les dégâts, plaques de plafond, ont été réparés.

Soyez assurés, nous continuerons d'œuvrer, avec et pour vous, dans l'intérêt du ping.  
En vous remerciant pour votre écoute et votre attention.

Le secrétaire Général  
Joël BEAUCREUX

## 6- Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel

Vous trouverez ci-après le compte de résultat pour la saison 2020/21 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2021/22 qui sont soumis à votre approbation séparément.

### Compte de résultat pour l'exercice 2020/21

Cette saison a été encore marquée par la crise sanitaire. Le compte de résultat que je vais vous présenter découle de cette situation.

Tout d'abord, le bénéfice de la saison 2020/21 est de 294.98 €.

Je vais vous en détailler son origine.

Au niveau des recettes, le nombre de licenciés pour cette saison a fortement diminué. Au 30 juin, nous avons 1 881 licenciés. Cela a comme incidence une baisse de nos recettes. Nous passons de 78 471 € à 64 230 € soit une variation de 14 241 € (recette nette hors subvention et produits exceptionnels). Face à la situation sanitaire, le Comité a décidé de rembourser aux clubs à hauteur de 10 892 € les engagements du championnat par équipes et du critérium fédéral. De ce fait, les recettes du Comité tombent à 53 338 €.

Du point de vue des charges, les frais liés aux compétitions ont diminué de 7 532 €. Les charges de structures (eau, Edf, papeterie, frais de déplacements, etc...) s'élèvent à 19 326 € contre 22 042 € la saison précédente. Du fait de la mise en place du chômage partiel, les charges de personnel ont diminué de 8 523 €.

Le résultat financier comprenant les intérêts d'emprunt et les produits financiers présente un résultat net de – 444.50 €.

Les subventions perçues sur l'exercice hors fonds de solidarité représentent 16 787.17 €. Il est à noter qu'il existe un risque qu'il nous soit demandé d'en restituer une partie du fait que les prestations sur cette saison n'ont pu être réalisées.

Les produits et charges exceptionnelles sans lien au Covid sont de l'ordre de + 1 111 € (dont 650 € correspondant au don lié au décès d'Olivier BRIENS)

Le résultat hors aide Covid et de leurs utilisations s'établit par conséquent à + 1 851.48 €.

Les aides liées au Covid reçues durant la saison 20/21 correspondent au :

- Fonds de solidarité pour ..... 50 000 €
- Aides URSSAF pour ..... 2 839 €

**Soit un total de 52 839 €**

Sur cette somme, le Comité a dépensé sur cette saison **21 320.50 €** correspondant à l'aide à la licenciation.

De plus, le Comité a décidé, pour soutenir à court et moyen terme nos clubs et la pratique de notre sport, de mettre en place deux actions. Il s'agit :

- Un soutien aux clubs par une aide de 200 € à utiliser sur une période de 2 ans dans le cadre d'achat de produits informatiques (ordinateur, imprimante, tablette pour signature...) et de ses consommables (papier, cartouche d'encre, photocopies couleur, etc...). Son coût est de **10 400 €**,
- Une initiation des enfants en milieu scolaire sur une période de 3 ans pour un montant estimé à **22 675 €** (Jordan MARS vous l'a déjà présenté).

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des aides perçues et de leurs utilisations.

<b>Aides COVID reçues</b>	<b>Montant</b>	<b>Utilisation aides COVID</b>	<b>Montant</b>
Fonds de solidarité	50 000 €	Aide à la licenciation	21 320 €
Aides URSSAF	2 839 €	Soutien aux clubs équipement informatique	10 400 €
		Initiation enfants en milieu scolaire	22 675 €
<b>Total</b>	<b>52 839 €</b>	<b>Total</b>	<b>54 395 €</b>

Sur le montant total des aides perçues, le Comité a et va dépenser la somme de 54 395 € soit une charge supplémentaire de 1 556 €.

Nous obtenons ainsi :

- Résultat hors Covid ..... + 1 851 €
- Aides Covid reçues .....+ 52 839 €
- Utilisation aides Covid..... - 54 395 €
- Soit un résultat de           + 295 €**

### **Budget prévisionnel pour l'exercice 2021/22**

La crise sanitaire n'étant pas terminée, ce budget a été construit sur une diminution des licenciés et des engagements d'équipes de 10 %.

Les charges de structures restent identiques ainsi que les frais liés aux compétitions. Du fait du départ au 31 août de Julien DESMOULIERES, les charges de personelles diminuent.

Nous obtenons ainsi une perte prévisionnelle de 1 902 €.

En vous remerciant.

David LORINEAU



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN  
COMpte DE RÉSULTAT POUR LA SAISON 2020 - 2021

PRODUITS		CHARGES	
Engagement des clubs	131 402,50 €	Reversements LBTT et FFFT	75 680,40 €
Affiliations	9 534,00 €	Remboursement Engagement Equipe Comité	9 613,39 €
Cotisations dép. et engagements d'équipes	15 694,00 €	Remboursement Critérium Comité	1 279,05 €
Licences	105 346,50 €	Salaires, charges et cotisations diverses	48 796,64 €
Autres (pénalités, PP Mag...)	828,00 €	Salaires	38 096,76 €
Actions sportives	8 508,50 €	Charges sociales et cotisations diverses	8 357,54 €
Stages	1 507,00 €	Frais de formation des salariés	2 342,34 €
Entraînements	1 377,00 €	Actions sportives (hors salaires)	2 550,72 €
CLE		Centre Labellisé d'Entraînement (CLÉ)	780,05 €
Critérium Fédéral	5 624,50 €	Juge - arbitrage	298,50 €
Autres épreuves		Indemnisation des clubs	385,00 €
Subventions et sponsoring	16 787,17 €	Matériel sportif et fournitures	1 087,17 €
Conseil départemental	13 750,00 €	Locaux	6 713,44 €
LBTT (PST) et subvention ANS	3 037,17 €	Intérêts d'emprunt du siège social	759,42 €
Partenaires privés		Charges de copropriété	1 291,76 €
Vente de matériel	300,00 €	Taxe foncière	2 241,50 €
Remboursement de frais de formation	1 433,57 €	EDF, tel et Internet	2 420,76 €
Produits financiers	314,92 €	Autres frais généraux	7 632,31 €
Produits exceptionnels	1 111,07 €	Remboursement de frais	3 842,38 €
Dons	650,00 €	Fourniture de bureau et photocopieur	760,84 €
Autres	461,07 €	Autres fournitures	1 948,33 €
Aides COVID reçues	52 839,00 €	Assurances	429,49 €
Fonds de solidarité	50 000,00 €	Poste	153,93 €
Aide URSSAF	2 839,00 €	Achats de petits matériels	497,34 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>212 696,73 €</b>	Dotation aux amortissements	5 740,30 €
		Siège social	5 000,00 €
		Matériel sportif et informatique	740,30 €
		Utilisation aides COVID	54 395,50 €
		Aide à la licenciation	21 320,50 €
		Soutien aux clubs pour des équipt infor. et conso.	10 400,00 €
		Initiation des enfants en milieu scolaire	22 675,00 €
		<b>Résultat excédentaire</b>	<b>294,98 €</b>
		<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>212 696,73 €</b>

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire Général

## Questions diverses

- *Pouvez-vous apporter des précisions quant à l'utilisation de l'aide Covid, notamment sur l'initiation des enfants en milieu scolaire ?*
- Les salariés du Comité vont aller dans les écoles proches des clubs pour faire de l'initiation aux enfants. Pour l'instant, rien n'est vraiment défini dans les actions à mettre en place. Il y aura une sélection des clubs, soit parce qu'ils ne sont pas volontaires, soit parce qu'ils n'ont pas la structure, soit parce qu'ils ont déjà la structure et n'ont pas besoin du Comité. Il ne sera pas possible de le faire pour tous les clubs en même temps. C'est pour cela qu'on la prévoit sur 3 ans.
- *Les 22000 € correspondent-ils aux charges de personnel ?*
- Oui.
- *Ces charges sont mises sur une année. Pourquoi ne pas les avoir imputées sur 3 ans ?*
- Du point de vue comptable, c'est avec l'argent reçu cette année qu'on prévoit cette action sur 3 ans. Tous les ans, on repointera les actions faites.
- *On peut donc dire que le résultat de cette année est supérieur de 22000 € ?*
- Non, ce sont des provisions qui ont été faites, et tous les ans il y aura une reprise de provisions. Et la vérificatrice aux comptes n'a rien trouvé à redire sur ces provisions. On se donne le temps, avec vous les clubs, pour mettre ces actions en œuvre.



## 7- Rapport de la Vérificatrice aux Comptes et vote pour sa nomination

### **COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2020 – 2021**

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la demande qui m'a été confiée par le Comité du Morbihan de Tennis de Table, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association. La vérification a porté sur la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une bonne tenue de la comptabilité.

Je remercie Patrick PASCO et David LORINEAU pour les tâches qui ont été accomplies avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité du Comité du Morbihan de Tennis de Table.

Je certifie les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Madame Aurélie MERDI

#### - Vote du compte de résultat :

Le vote s'effectue à main levée.

2 clubs s'abstiennent, représentant 9 voix, 0 voix contre.

Le compte de résultat est adopté par 135 voix sur 144 exprimables.

## - Budget Prévisionnel



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN  
BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2021 - 2022

PRODUITS	
Engagement des clubs	108 088 €
Affiliations	9 672 €
Cotisation dép. et engagements d'équipes	13 899 €
Licences	84 394 €
Autres (pénalités, PP Mag...)	123 €
<b>Actions sportives</b>	<b>20 512 €</b>
Stages	7 750 €
Entraînements	2 500 €
Centre Labellisé d'Entraînement	3 000 €
Critérium Fédéral	5 062 €
Autres épreuves	2 200 €
<b>Subventions et sponsoring</b>	<b>14 347 €</b>
Conseil départemental	11 000 €
ANS (Etat) et PST (LBTT)	2 347 €
Partenaires privés	1 000 €
<b>Produits financiers</b>	<b>315 €</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 190 €</b>
Aide Ligue acquisition Table	690 €
Transfert de charge (remboursement formation)	500 €
<b>Fonds propres</b>	<b>1 902 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>146 354 €</b>

CHARGES	
Reversements LBTT et FFFT	58 559 €
<b>Salaires et charges</b>	<b>50 051 €</b>
Salaires	41 247 €
Charges sociales et cotisations diverses	8 249 €
Médecine du travail	555 €
<b>Actions sportives</b>	<b>16 109 €</b>
Compétitions jeunes, stages, entraînements	2 000 €
Centre Labellisé d'Entraînement	4 659 €
Juge - arbitrage	4 000 €
Indemnisation des clubs	4 000 €
Récompenses	600 €
Matériel sportif et fournitures	850 €
<b>Locaux</b>	<b>6 835 €</b>
Intérêts d'emprunt du siège social	700 €
Charges de copropriété	1 300 €
Entretien et maintenance	485 €
Taxe foncière	1 800 €
EDF, tel et Internet	2 550 €
<b>Frais généraux</b>	<b>8 785 €</b>
Remboursement de frais	4 285 €
Fournitures de bureau et photocopieur	800 €
Autres fournitures	2 390 €
Assurances	430 €
Poste	155 €
Autres frais dont organisation AG	725 €
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>6 015 €</b>
Siège social et matériel sportif	6 015 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>146 354 €</b>

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire Général

## - Vote du budget prévisionnel :

Le vote s'effectue à main levée.

0 abstentions, 0 voix contre.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Merci pour le trésorier.

Le Président remercie le trésorier pour le travail effectué.

## - Vote pour la nomination de la vérificatrice aux comptes :

Mme Aurélie MERDI est élue à l'unanimité des clubs présents comme vérificatrice aux comptes pour la saison 2021-2022.

## 8- La Commission Sportive

Mesdames, Messieurs les représentants des Clubs,

La saison a débuté par l'élection d'une nouvelle équipe. Peu de changement pour la Commission sportive, avec l'arrivée de Patrick EVENO sur le Championnat par équipes Vétérans. Le reste de l'équipe est inchangé

avec Philippe ARMAND au Critérium fédéral et Joël BEAUCREUX à la Coupe du Morbihan. J'ai conservé le Championnat par équipes Seniors.

Alors qu'on pouvait espérer une saison 2020/2021 plus soutenue que la saison précédente, celle-ci a encore vu la pandémie la réduire à peau de chagrin. Seules trois journées du Championnat par équipes Seniors ont pu se dérouler intégralement, au niveau départemental, avec 25 équipes de moins que la saison précédente. Il est à noter deux poules de sept équipes en D1. Il n'y a eu qu'un seul tour du Critérium fédéral. Toutes les compétitions individuelles ont été annulées.

Malgré le contexte de la saison précédente, l'ensemble des compétitions auraient pu se dérouler. Des clubs se sont manifestés pour les organiser. Merci à eux. Il a été décidé d'attribuer, prioritairement, les compétitions de la nouvelle saison aux mêmes clubs, s'ils postulent.

### **Saison à venir :**

Le Championnat par équipes Seniors va encore souffrir, avec une nouvelle baisse des engagements d'équipes. A l'heure actuelle, la répartition des équipes par division donnerait la situation suivante :

- PRE une poule de huit équipes, une poule de sept équipes.
- D1 deux poules de six équipes.
- D2 deux poules de huit équipes, deux poules de sept équipes.
- D3 deux poules de huit équipes, six poules de sept équipes.
- D4 six poules de huit équipes, une poule de sept équipes.

Au moment où j'écris ce rapport, un courrier va vous être diffusé pour essayer de compléter les poules. J'espère qu'il y aura des équipes, surtout en D1.

Un changement est aussi à prévoir à compter du 01/10/2021, plusieurs couleurs de plaques sont autorisées. Le noir reste obligatoire.

Beaucoup de compétitions, surtout régionales, ne sont pas encore pourvues. Merci de vous porter candidat.

### **GIRPE :**

Un problème existe dans GIRPE, suite à la mise en service du SPID V2. Une nouvelle version devrait être disponible très prochainement. C'est une toute nouvelle version qui va remplacer la version actuelle, et non une mise à jour de la version actuelle.

Bonne nouvelle saison sportive à toutes et à tous, en espérant qu'elle aille à son terme. Prenez soin de vous et vos proches.

Sportivement,

Bernard CHAPALAIN

Président de la Commission Sportive Départementale

## Vote de la résolution :

Pour le Championnat par équipes, selon les règlements sportifs fédéraux (Article II.115.1), le dernier de chaque poule descend.

Pour la D1, 2 poules de seulement 6 équipes ont été constituées. Comme le nombre d'équipes est faible, et comme souhaite le faire la Ligue pour la R3, nous désirons qu'aucune équipe de D1 descende à la fin de la 1<sup>ère</sup> phase.

Etes-vous favorable à cette décision ?

Le vote s'effectue à main levée.

0 abstention, 0 contre

La résolution est adoptée à l'unanimité

## Les Vétérans

Le championnat Vétérans 2020/2021 pour la phase 1 se composait de 16 équipes divisées en 2 poules.

1 poule secteur LORIENT avec FLEP PORT LOUIS 1

AL PLOEMEUR 1

CTT MENIMUR 1

PONTIVY TT 1

GSA BRANDERION 1

FOLCLO LORIENT 1

PONT SCORFF GESTEL 1

GV HENNEBONT 1

1 poule secteur VANNES avec GOLFE TT 56 1

SENE TT1

CTT VANNES MENIMUR 2

PONTIVY TT 2

FLEP PORT LOUIS 2

AL PLOEMEUR 2

ASPTT VANNES 1

FC SAINT RAOUL 1

Seule la première journée qui s'est déroulée le 13 octobre 2020 a eu lieu.

La situation sanitaire liée à la covid 19 a en effet mis fin brusquement à la saison 2020/2021.

Un grand merci aux clubs qui ont présenté des équipes.

Je leur dis bienvenue pour la saison 2021/2022 pour tous se retrouver dans une ambiance conviviale et amicale qui fait le charme de ce championnat Vétérans que nous attendons tous avec impatience.

De même le championnat du Morbihan Vétérans individuel qui devait se dérouler le dimanche 06 décembre 2020 à SAINT THURIAU s'est retrouvé annulé pour le même motif, idem pour le championnat de Bretagne Vétérans.

Les diverses compétitions Vétérans reprendront sur les mêmes bases et les mêmes règles pour la saison 2021/2022 suivant le nombre d'inscription des équipes.

Je reste votre référent pour toutes les questions liées à ce championnat.

En vous remerciant pour votre attention.

Patrick EVENO

## 9- La commission Communication

Pour cette saison particulière, je me suis concentré sur l'activité de partage d'informations et de publications de la page Facebook du Comité et du compte Instagram (nouvellement créé).

Le but est d'être un relais des publications de la Fédération, de la Ligue mais aussi des clubs. C'est aussi de montrer le dynamisme du tennis de table dans le département. N'hésitez pas à nous envoyer des articles, photos, ...

Nos abonnés Facebook sont passés de 290 à 395 (+ 36 %) sur cette année et le compte Instagram nouvellement créé compte déjà 140 abonnés.

Mon tour de présentation des clubs sur ces réseaux initialement prévu pour la saison passée aura lieu finalement pour cette nouvelle saison.

Il sera important comme l'utilise déjà certains clubs très actifs sur les réseaux sociaux que tous les clubs m'identifient (@cd56tt) afin que je ne loupe pas leurs publications et puisse les partager.

Emmanuel LE ROUX

## 10- Rapport du Conseiller Technique Départemental

Bonjour,

Je ne vais pas faire un bilan au niveau sportif de la saison 2020-2021, adultes et jeunes n'ont eu que très peu de compétition voire pas du tout pour certains.

**Concernant la saison à venir :**

→ **Le CLE** du secteur de Lorient aura lieu sur deux sites. Caudan le Lundi et Lanester le Jeudi. Je tiens à remercier Guy COPINE de Caudan et David JOUANIQUE de Lanester de permettre aux jeunes du CLE de pouvoir s'entraîner 4 heures par semaine en plus des heures faites dans leurs clubs respectifs. Merci également à Philippe ARMAND du GOLFE TT 56 pour la mise à disposition de la salle pour les jeunes du secteur de Vannes.

Les clubs ont la possibilité de prendre contact avec moi pour insérer certains de leurs jeunes dans un des groupes du CLE de la saison 2021-2022.

il n'y a pas d'âge pour intégrer le CLE. Un Junior 2, motivé, peut très bien l'intégrer, surtout si le club ne peut pas offrir suffisamment d'entraînements. Le but est d'aider les clubs et de pouvoir proposer aux jeunes des séances supplémentaires.

Prix annuel : 75 Euros pour 1 séance / semaine

Prix annuel : 150 Euros pour deux séances / semaine

Séances secteur Lorient : groupe de 6 jeunes pour le moment

Caudan le Lundi de 18h00 à 20h00

Lanester le Jeudi de 18h00 à 20h00

Séances secteur Vannes : groupe de 6 jeunes pour le moment

Ploeren le Mardi de 18h00 à 20h00

Ploeren le Jeudi de 18h00 à 20h00

### → **Modification compétitions et manifestations jeunes :**

- Création d'un nouveau tableau -15 ans garçons pour le Circuit Jeunes (pas de possibilité de compétition pour ces jeunes s'ils ont une licence promo) ; (après COVID)
- La finale départementale du PPP sera ouverte aux enfants du CP au CM2.
- La journée détection aura lieu le Jeudi 11 Novembre à Caudan pour les enfants de moins de 10 ans du Morbihan. Le Comité contactera individuellement les jeunes susceptibles de participer à cette manifestation.

Enfin le Samedi 18 Juin aura lieu la finale de l'Open Jeunes et du Circuit Jeunes. Seront sélectionnés les 12 meilleurs jeunes de chaque tableau.

→ **Invitation envoyée aux Educateurs salariés du département pour une Réunion CDJ le 20 Septembre 2021.**

→ **Préparation de 36 fiches pour aider les clubs à gérer des séances clés en main pour débutants loisirs de 8 à 16 ans**

Jordan MARS

## 11- La Commission Jeunes

### Composition de la Commission Jeunes et Féminines :

Martine LE BRUCHEC, Jonathan EVENO, Julien DESMOULIERES, Hélène HOREL, Jordan MARS et Marie COEFFIC.

### CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT (CLE)

6 jeunes à l'entraînement sur Lorient/Lanester : 1 séance le jeudi.

6 jeunes à l'entraînement sur Vannes : 2 séances le mardi et le jeudi

Les entrainements du CLE ont été stoppés pendant la période du Covid 19, et les parents ont été remboursés.

Pas de recrutement possible, car pas de compétition.

### FEMININES

Il n'y a pas eu d'amélioration au niveau des féminines comme espéré la saison dernière, cependant cela est normal, les compétitions n'ont pas pu se finir épidémie oblige, et comme pour toutes les catégories et types de licences, il y a également une baisse en féminine.

Nous espérons que la saison prochaine sera le début d'un rebond.

### CHAMPIONNAT JEUNE

C'est la troisième année pour le Championnat jeune dans cette formule.

Il faut noter à nouveau une baisse des inscriptions des équipes, due en grande partie à l'incertitude pour l'organisation des compétitions ainsi qu'à la perte des licenciés en rapport à la pandémie du Covid 19.

Tableau A (Elite) : 5 équipes engagées

Tableau B (-15 ans à -18 ans) : 24 équipes engagées

Tableau C (-9 ans à -13 ans) : 11 équipes engagées

Ce qui fait 40 équipes inscrites pour 19 clubs, ce qui fait une différence de 4 équipes par rapport à l'an dernier.

Pour cette saison comme indiqué plus haut, à cause de l'épidémie et des restrictions qui en découlent, seulement 3 rencontres ont pu se jouer cette année.

### PREMIER PAS PONGISTE

Compétition annulée suite à l'épidémie du virus COVID-19.

## OPENS JEUNE

Bonne participation au seul tour qui a pu se dérouler en juin. Les 2 tableaux étaient complets. Ne concerne que les jeunes de moins de 1000 points pour les Cadets-Juniors et moins de 800 points pour les Benjamins-Minimes.

## CIRCUIT JEUNE

Bonne participation au tour qui a pu se dérouler en juin.

La nouvelle formule proposée depuis la saison dernière, où la compétition commence le matin, plait bien aux joueurs et accompagnateurs.

Malheureusement, comme la saison précédente, toutes les compétitions n'ont pas pu se terminer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison 2021-2022

Jonathan EVENO

## 12- Questions diverses et Temps d'Echanges avec les clubs

Aucune question n'est parvenue au Comité. Le Président demande s'il y a des questions dans la salle et surtout, incite les clubs à donner leur ressenti sur la période difficile qui vient de s'écouler. Le but étant que les clubs s'expriment.

*Question : Que pense faire le Comité au niveau des licenciés Loisirs pour faire revenir les jeunes dans la salle, avec des tarifs moins prohibitifs, pour essayer ensuite de les faire passer en licences Traditionnelles (Compétitions) ? Notre club a changé d'affiliation pour les Loisirs (Ufolep ? Sport pour Tous ? ...) et le résultat est un succès complet, déjà plus de 50 licences Loisirs*

Réponse : Comme déjà évoqué, le Comité souhaite faire des compétitions gratuites pour les Loisirs, les grands oubliés de la crise sanitaire, car, avec les restrictions, ils ont perdu la partie convivialité, et n'avait pas de compétition pour « se défouler ». La perte de licences en Loisirs est de 40 %, et l'intérêt de les reconquérir est grand.

Un rappel des aides à la licenciation est fait : la Ligue fait gratuites les licences jeunes et le Comité faisait 50 % de réduction sur toutes les licences. Il faut reconnaître que la situation sanitaire n'est pas limpide et laisse beaucoup d'interrogations sur ce qu'il est et sera possible de faire.

*Question : Pass-Sport*

Réponse : réponse du CDOS : le club doit effectivement s'inscrire sur le Compte Asso, joindre les justificatifs à qui de droit, et c'est le CDOS qui ordonnancera les paiements, a priori pour le 15/10. Les comités en ont été informés et ont relayé l'information. De plus l'information est également sur les sites de la Fédération et de la Ligue. Précision donnée : les familles éligibles sont celles qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire.



Question : Le Comité du Finistère a décidé de faire 18 parties par rencontre de championnat, alors que la décision fédérale est de 14 parties. Quelles sont les possibilités de décision du Comité à ce sujet et quels sont les avis des clubs ?

Réponse : Le Comité du Morbihan a toujours respecté les règlements fédéraux et n'a jamais mis en place de règlements spécifiques afin de pouvoir s'appuyer dessus en cas de litige. Certains clubs souhaiteraient un référendum, une consultation globale avec réponse de tous les clubs. D'autres indiquent que la rencontre durerait une heure de plus et que le retour des jeunes mineurs chez leurs parents serait plus tardif.

Question : Convivialité. Peut-on continuer les casse-croutes d'après rencontre ?

Réponse : Il n'y a pas de contre-indication à ce niveau-là. Les interdictions de repas ont été levées. Il est rappelé que les casse-croutes ne sont pas du ressort de la Fédération, de la Ligue ou du Comité, même s'ils contribuent à améliorer le lien social.

Question : Avec la situation sanitaire qu'on a connue, il y a une perte des adhérents, surtout chez les adultes. Ce ressenti est à moduler selon les clubs. Comment mettre en place, avec le Comité, des actions pour attirer la lumière sur le tennis de table ?

Réponse : Au niveau communication, il est indispensable de partager ce qui est fait dans les clubs afin d'avoir une visibilité déjà départementale. Un club indique que dans l'après-midi, une animation est faite dans sa commune, avec l'ensemble des clubs sportifs, à proximité de la salle de sports. Certains parents ont des inquiétudes concernant le passe sanitaire pour leurs enfants.

Il est indispensable également d'aller sur le Handisport et le Sport Adapté, des financements sont prévus par le gouvernement, l'activité sportive est essentielle. Ne pas oublier qu'on est là pour se faire plaisir.

Question : Concernant les entraîneurs du Comité, auparavant il était possible de faire appel à Stéphane LE BOURHIS, mais depuis son départ, les clubs galèrent à trouver un entraîneur. Le Comité a-t-il des solutions à proposer ? Le Conseiller Technique Départemental interroge les clubs pour connaître leurs besoins en entraîneurs, pourquoi ?

Réponse : Le Comité ne prévoit pas d'augmenter ses effectifs. Par contre, la solution serait peut-être une prise en charge personnelle de chaque club par la formation d'Initiateur de Club (IC) dont le Comité souhaite la présence dans chaque club et qui est la base pour permettre d'encadrer les entraînements. De plus Jordan MARS, le CTD, a prévu de faire un livret d'une trentaine de pages pour savoir encadrer les jeunes.

Quant à trouver un entraîneur à se partager entre différents clubs, le problème va se situer au niveau des créneaux horaires puisque tout le monde veut les mêmes.

Mais serait-il possible de mettre en place, au niveau de la Ligue, une association d'employeurs pour avoir des techniciens qui se déplacent de clubs en clubs ? La Ligue répond que c'est une notion de service rendu, et qu'il faut aussi que les clubs acceptent que les coûts soient un peu plus élevés et paient le service en conséquence. La Ligue assure les formations Animateur (AF) et Entraîneur Fédéral (EF). Il est à noter que peu de personnes s'engagent dans le tennis de table car la rémunération est faible et a peu de perspectives.

Concernant la demande du CTD, la réponse globale va dépendre des réponses des clubs. C'est compliqué d'avoir un salarié à temps plein car les créneaux horaires vont être les mêmes dans tous les clubs et il ne pourra pas être à plusieurs endroits en même temps. Il est préférable de privilégier la formation, d'abord IC, puis EF, cela permet au club d'être autonome.

Depuis le départ de Stéphane, il n'y a pas eu de solution pérenne trouvée, mais le Président indique que Stéphane était à temps plein au Comité et remplacé par 2 salariés à temps partiel qui ont comme 2<sup>ème</sup> employeur leur club et sont pris par ceux-ci sur les créneaux dont pourraient avoir besoin les clubs. Trouver une personne titulaire du BPJEPS ou DEJEPS tennis de table en quête d'emploi est très difficile.

Jordan précise que le but est de recenser les besoins et d'essayer de mettre en relation les clubs et les éducateurs diplômés, et concernant Stéphane, il est probable que le fait de faire beaucoup de séances d'entraînement doit être très lassant. Il est demandé aux clubs de préciser leurs besoins, afin de pouvoir sortir un état qu'on mettrait sur le site du Comité, via éventuellement une plateforme à laquelle les éducateurs auraient accès. Cette plateforme pourrait également alimenter le service Impact Sport56 du CDOS.

Comme le dit un club, il est nécessaire de travailler ensemble, les uns avec les autres.

Question : *Gestion par la Fédération des tarifs des licences*

Réponse : Le Comité du Morbihan et la Ligue de Bretagne ont fait des gestes financiers, que chaque club attendait. On peut s'interroger sur la hauteur des gestes, mais, au moins, quelque chose a été fait sur les territoires. Les clubs, aussi, ont fait un geste financier vis-à-vis de leurs adhérents, et l'avenir va être difficile à gérer. Les clubs attendaient également un geste de la Fédération qui n'a pas été fait, et certains considèrent que la confiance a été rompue. Contrairement aux parts régionales et départementales, ils ne paieront la part fédérale qu'à terme échu.

## 13- Intervention des différents représentants présents : Ligue, CDOS, DDCS, Conseil Départemental, Député

### A- Intervention de Renan THEPAUT (Président de la Ligue)

Bonjour à tous

Je remercie le Comité Départemental de m'avoir invité, et je le remercie également pour la gestion qui a été faite en ces temps difficiles.

Je salue la présence de Madame le Maire. Je la remercie de sa présence et la félicite pour les équipements qu'elle met à disposition des clubs et la Ligue est prête à venir à Beignon pour des compétitions régionales quand le club candidatera.

Je salue également les objectifs et les projets du Comité de faire une compétition des Championnats de France. C'est important pour la Ligue que dans la région, il y ait des compétitions nationales. On encouragera et on aidera le Comité à poser sa candidature.

Je salue également la présence de Jean-François MEAUDE, le Président du CDOS, car il est important pour les disciplines sportives d'être en contact avec le mouvement sportif, car les problématiques sont similaires.

Concernant les règlements sportifs, il faut effectivement pouvoir s'adapter. Pour le championnat par équipes et envisager 18 parties par rencontre, il faut se souvenir de la genèse. C'était des équipes de 6 joueurs et un sondage a été fait par la Fédération pour passer à 4 joueurs. La grande majorité des comités était favorable aux équipes de 4 joueurs car les rencontres étaient trop longues. Sachez que le Finistère a perdu énormément de licences, surtout en Traditionnelles.

Il y a effectivement le souci des mineurs qui vont rentrer tard chez eux. Personnellement, je ne suis pas favorable à ce que les jeunes de moins de 13 ans jouent avec les seniors.

Pour les mutations, des évolutions vont avoir lieu, avec probablement un assouplissement des règles. Mais, il ne faut pas que les joueurs mutent tous les ans d'un club à l'autre, car cela pourrait décourager les bénévoles et dirigeants.

On a un déficit d'images médiatiques, mais les Jeux Paralympiques nous ont fait du bien. Je suis favorable à l'intégration des handicapés, car la plupart des joueurs présents à Tokyo jouent dans des clubs « classiques » avec des valides.

Concernant les emplois, il faut encourager les gens à faire de la formation, car on n'a pas forcément suffisamment de candidats. A la Ligue, on a un centre de ressources et je vous invite à vous mettre en relation avec Kenny RENAUX, car c'est le rôle de la Ligue d'aider les comités départementaux pour favoriser ces groupements d'employeurs.

Sur les licences, on a un système administratif avec une autonomie des comités, des ligues et de la Fédération qui pose problème. La Fédération est la moins riche des 3 structures et considérait que c'était du « saupoudrage ». Il est à noter que la Ligue a fait un geste fort envers les jeunes, avec la gratuité de la part régionale, et une réduction de 20 % sur les autres catégories. Cela représente 118 000 € sur les 2 dernières saisons.

La possession du passe sanitaire va s'avérer indispensable pour aller dans une salle de sport.

L'objectif est de revenir au nombre de licenciés d'avant la crise sanitaire.

J'invite un maximum de clubs à faire des demandes de subventions ANS, cela augmenterait notre crédibilité.

Malgré la faible activité de cette saison, nous avons réussi à faire des tenues d'arbitres régionaux avec la parfaite collaboration des comités départementaux que je remercie et j'en profite pour féliciter Jean-Luc POTDEVIN qui a parfaitement maîtrisé le dossier. La tenue est belle, et je crois qu'il est important que les arbitres soient reconnus sur les compétitions.

Je vous invite à venir à l'AG de la Ligue la semaine prochaine à Plescop, où vous pourrez poser toutes les questions que vous voudrez, car j'ai trouvé votre débat, vos discussions très intéressants.

Je souhaite à tous une bonne reprise et vous remercie du temps que vous consacrez au tennis de table.

Merci de m'avoir écouté

Renan THEPAUT

## B- Intervention de Jean-François MEAUDE (Président du CDOS)

Je remercie le Comité départemental de m'avoir invité.

Je dois avouer que cela me fait énormément plaisir, d'abord car cela permet de se retrouver. On voit que la reprise est là. La deuxième raison, c'est Beignon. Parce que le CDOS avait été sollicité pour la construction de la salle et que le CDOS avait proposé ses services, ce qui a permis d'avoir une belle salle.

L'Assemblée Générale a été très vivante et très intéressante avec une bonne participation. Vous avez fait part de vos difficultés pendant cette période de confinement, notamment avec une perte des effectifs. Malheureusement, partout il y a une baisse des effectifs chez les licenciés, mais il y a aussi une baisse chez les bénévoles, qui n'ont pas été sollicités pendant presque 2 ans, se sont peut-être démotivés, ont peut-être trouvé d'autres activités. J'ai confiance pour la reprise du sport, notamment chez les jeunes. Comme vous l'avez dit, il y a un effort de communication, de manifestations à faire. Par contre, il va falloir arriver à remotiver les bénévoles.

Les échanges qui ont eu lieu permettent de voir les préoccupations que vous avez. Pour le Comité, je pense que c'est très important, car le Comité est auprès des clubs.

Je félicite le Comité pour tous ses rapports lors de l'Assemblée Générale. C'est vraiment très complet.

Ce que j'ai remarqué, c'est que malgré cette période difficile, sans activité, le Comité est resté à votre écoute, et je trouve que cela a été très efficace et qu'il est parfaitement dans son rôle.

Au niveau des emplois d'éducateurs sportifs difficile à gérer, vous avez parlé d'une plateforme, celle-ci est en place au CDOS et on pourrait peut-être toucher des éducateurs d'autres disciplines.

Concernant les Jeux Olympiques 2024, un certain nombre de communes ont été labellisées Terre de Jeux. Le label est assez facile à obtenir. Vous pouvez en parler à votre mairie. Cela permet de faire des actions à l'attention de tous les sportifs, mais surtout des jeunes. Dans la Presqu'île de Rhuy, des communes se sont même associées dans un long week-end pour faire des activités et créer une émulation entre communes. Dans le Morbihan, la priorité est donnée au Paralympique et on profite de la présence de Yann JONDOT. On espère pouvoir faire des manifestations par famille de sports avant d'en faire une grande regroupant tous les sports paralympiques et Sport Adapté, avec peut-être des futurs athlètes sélectionnés pour être à Paris.

Le CDOS du Morbihan va bientôt être habilité centre de formation pour l'ensemble des CDOS et CROS de Bretagne.

On mène des actions comme tout le monde, actions sur le Sport-Santé, et à ce sujet-là, je remercie Patrick PASCO, élu au CDOS, Vice-Président, et référent du Sport-Santé. On travaille aussi sur le harcèlement mais aussi cyber-harcèlement, la radicalisation, ça existe notamment en campagne, l'égalité hommes femmes.

Encore une fois, je vous dis bravo, merci, ça fait plaisir de se retrouver, et j'espère que cela continuera.

Concernant les échanges que vous avez eus, le CDOS va organiser une réunion avec les comités départementaux pour réfléchir ensemble sur les problématiques, la reprise d'activité... Il est indispensable d'être solidaire.

Sur les subventions, je vous invite tous à faire une demande FDVA. Je fais partie de la commission d'octroi. L'année dernière, il y a eu un abondement, cette année également. L'enveloppe est multipliée quasiment par 2.

Merci encore de m'avoir invité. Je termine en félicitant François SOUBEN qui s'est vu attribuer la médaille Jeunesse et Sports.

## C- Intervention de Marie-Hélène HERRY (Conseillère départementale)

Merci pour votre invitation à participer à votre Assemblée Générale. C'est un plaisir pour moi d'être présente et de représenter notre Président, M. David LAPPARTIENT.

La période que nous traversons a été difficile pour tout le monde, les concitoyens, mais aussi les acteurs du sport, le tissu associatif, car beaucoup de choses ont été mises en suspens et tout n'est pas revenu comme avant.

C'est un grand plaisir pour moi, en tant que Conseillère Départementale du canton de Guer, mais aussi en tant que Présidente de la Commission Education, Culture, Sport et Vie Associative. J'essaie d'aller au plus grand nombre d'assemblées générales des comités départementaux et aussi de façon plus générale, un peu partout où je suis invitée. Nous étions ensemble cette semaine à Hennebont pour découvrir le futur Hennebont Ping Center.

Ce que je sais aujourd'hui, c'est que le tennis de table compte officiellement environ 2500 licenciés, dont plus de 1000 jeunes. Officiellement, car il y a bien plus de pratiquants.

Ce sport est relativement ancien sur le Morbihan, car il remonte aux débuts des années 1930, importé par les Anglo-Américains. Les 3 premiers clubs ont été à Lorient, Ploërmel et Bubry.

Aujourd'hui 55 clubs sont affiliés au Comité et cette Assemblée Générale constitue un rendez-vous fort, et plus encore en ces temps actuels avec des retrouvailles et un moment convivial à la fin de cette AG qui devrait être apprécié par tout le monde.

Je salue le dynamisme associatif auquel participe le club et le tournoi inter quartiers est une super idée.

Le Comité œuvre depuis longtemps au développement du tennis de table. Vous organisez des journées de découverte, d'initiation des jeunes dans les clubs et les écoles, l'organisation de stages de perfectionnement, la formation de jeunes arbitres et d'entraîneurs. C'est un compte d'accompagnement qui ne peut être qu'appuyé par le Département dont la politique sportive vise à encourager la pratique sportive des jeunes, qu'elle soit de loisirs ou de compétition.

Ces compétences ne sont pas reconnues comme obligatoires, mais pour autant le Conseil Départemental a décidé d'apporter son soutien aux responsables associatifs dans leurs projets d'animation des territoires. Le but est de donner envie de pratiquer. Nous soutenons les comités départementaux, mais aussi les communes, les clubs, les associations, les organisateurs de manifestations sportives ou socio-éducatives. Une subvention a été accordée pour la salle qui va être inaugurée le mois prochain.

Le sport est une véritable école de vie, un vecteur de lien social où on apprend à vivre ensemble, où les plus jeunes apprennent les valeurs de solidarité et de partage. Ils apprennent à avoir confiance en eux, mais aussi à accepter la défaite. C'est aussi une école de patience et d'humilité.

Je ne vais pas faire la liste complète de toutes les vertus du sport, cela serait trop long.

Nous ne pouvons qu'encourager ceux qui œuvrent pour la promotion du sport et je salue aujourd'hui le travail réalisé par votre comité départemental, par son président, ses salariés et vous tous présents qui œuvrez dans vos clubs, vos communes.

En cette période sanitaire, ce n'est pas toujours facile, c'est un défi nécessaire à relever, et votre présence nombreuse me fait croire en l'avenir.

Très belle journée à vous et merci.

## 14- Remises des récompenses et distinctions

### Initiateur de club :

Jordan remet les diplômes d'Initiateur de Club aux personnes suivantes, soit en mains propres, soit aux représentants des clubs :

Formation "initiateur club" – 2020 - 2021		
Nom	Prenom	Club
MAHIEUX	Léo	ES PLESCOP TT
ANGE	Barbara	FC ST RAOUL
GUEDIN	Frédéric	FC ST RAOUL
KERVIEL	Sylvain	EDP LANESTER
VASSON	Ludovic	CEP LORIENT
LE GALL	Philippe	SENE TT

### Médaille du mérite régional :

Ces médailles sont normalement remises lors de l'AG de la Ligue, mais certains récipiendaires ont préféré la recevoir aujourd'hui.

Liste des personnes honorées :

### Bronze :

- BEAUCREUX Joël
- LE MERDY Marc
- LIMA Pedro
- LORIC François
- PLOEMEUR 56 TT
- CLEGUER TT
- PONT SCORFF-GESTEL TT
- RAQUETTE GUEGONNAISE

Argent :

- LE MERDY Jean-Luc
- PASCO Patrick
- POTDEVIN Jean-Luc
- SOUBEN François

TT GUEMENE SUR SCORFF  
PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC TT  
GV HENNEBONT TT  
PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC TT

Or :

- BOUTAUD Jean-Pierre
- REUX Michel

PRESQU'ILE TT QUIBERON  
PONTIVY-ST THURIAU-MALGUENAC TT

## 15- Intervention de Mme HOURMAND, Maire de Beignon

Je tiens à remercier une nouvelle fois le Comité du Morbihan de Tennis de Table.

J'ai bien compris que depuis ce matin, le maître mot est la convivialité et donc la municipalité de Beignon est heureuse de vous offrir le pot de l'amitié, mais sans cacahuète, Covid oblige.

## CLOTURE DE L'AG

Le Secrétaire Général du Comité

Joël BEAUCREUX



Le Président du Comité

Patrick PASCO

